

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 18 mars 2021
Rapporteur :
Monsieur Dominique LE ROUX**

N° 2

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 25/03/2021
- la transmission au contrôle de légalité le : 24/03/2021
(accusé de réception du 24/03/2021)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Budget Primitif 2021

Le débat sur le rapport d'orientation budgétaire 2021, préalable à l'adoption du budget, s'est tenu lors de la séance du conseil communautaire du 28 janvier 2021. Il s'agit du premier budget de la mandature 2020-2026.

Ce budget est à la conjonction de trois lignes de force qui caractérisent sa structure :

- l'élaboration du projet de mandat (projet communautaire) en cours avec quelques orientations déjà inscrites. Elles se concrétiseront dans le courant de l'exercice 2021 (pacte de gouvernance, projet communautaire, pacte de solidarité fiscale et financière, politiques sectorielles sur la transition énergétique, les mobilités, le soutien à l'aménagement et au développement, la solidarité du territoire) ;
- des équilibres financiers qui s'inscrivent dans une réforme de la fiscalité locale dont les effets continuent à se faire ressentir ;
- un contexte de crise sanitaire qui impacte significativement la construction du budget et fait peser de nombreuses incertitudes sur les modalités d'exécution du budget 2021. Il l'a été rappelé dans le Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB), voté le 4 février 2021.

Pour rappel, le périmètre de Quimper Bretagne Occidentale comprend l'ensemble :

- des compétences obligatoires d'une communauté d'agglomération (*Développement économique, politique d'aides au commerce d'intérêt communautaire, tourisme, aménagement de l'espace, habitat, politique de la ville, gens du voyage, déchets et GÉMAPI*) ;

- ainsi que les compétences optionnelles et facultatives *eau & assainissement, équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire, action sociale d'intérêt communautaire (petite enfance, EHPAD et coordination gérontologique ; contrat local de santé et contrat local de santé mentale), l'enseignement supérieur, les politiques d'animation communautaires (ULAMIR, Atout Sport, sentiers de randonnées), la transition énergétique, le rayonnement et la promotion de la culture du territoire, les communications électroniques, l'installation et l'entretien des abris bus, la contribution au SDIS, la fourrière animale.*

Le budget de Quimper Bretagne Occidentale est composé de 12 budgets :

- **le budget principal ;**
- **le budget annexe des transports ;**
- **un budget annexe eau – gestion en régie ;**
- **un budget annexe eau – gestion déléguée ;**
- **un budget assainissement collectif – gestion en régie ;**
- **un budget assainissement collectif – gestion déléguée ;**
- **un budget annexe relatif au SPANC ;**
- **un budget annexe relatif à la location des bâtiments économiques ;**
- **un budget annexe pour les Zones d'activités économiques ;**
- **un budget de valorisation des énergies renouvelables ;**
- **un budget activités portuaires ;**
- **un budget annexe du service commun de production de repas de restauration collective.**

Si l'objectif pluriannuel est de permettre de concilier une capacité d'investissement nette du budget principal d'une dizaine de millions d'euros par an (auquel s'ajoute une quinzaine de millions d'euros d'investissements sur les budgets annexes), il convient de s'adapter au contexte qui est pour le moins changeant et sans visibilité sur la sortie de crise sanitaire.

Ainsi dans le budget 2021, côté recettes, seront notamment traduits la réforme de la taxe d'habitation, le décalage de perception de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) à la suite de la crise sanitaire et de ses effets sur les opérateurs économiques, côté dépenses les dispositifs d'accompagnement de la crise sanitaire, la montée en charge des investissements sur le pôle d'échange multimodal (PEM) au-delà des politiques récurrentes.

À noter également la fin de certains contrats de DSP dans les deux ans à venir et qui feront l'objet d'une étude tant sur la fin des contrats que les suites à donner (Herminéo et gestion des équipements communautaires tourisme d'affaires).

La stratégie financière de la communauté d'agglomération devra être arrêtée en 2021, en lien avec les travaux de mise à jour du pacte de solidarité fiscale et financière et du projet communautaire. Le projet politique du territoire, l'évolution des services et la politique

d'investissement, la recherche de financements, seront à l'ordre du jour de l'exercice budgétaire 2021.

Les priorités politiques

En 2021, le projet politique sera formalisé au travers de la proposition d'adoption du pacte de gouvernance (sur les règles de gouvernance du territoire, interne à l'EPCI et entre EPCI et communes), l'avancée du projet communautaire (sur l'éventail et le contenu des politiques publiques du territoire) et le financement de ce dernier au travers du pacte de solidarité fiscale et financière.

L'exercice sera, actualité oblige, largement conditionné par l'accompagnement des structures et du territoire face aux effets de la crise sanitaire et économique. Mais le fond des politiques publiques ne saurait être oublié que ce soit en fonctionnement ou en investissement.

Au titre de l'attractivité du territoire, les interventions en matière économique se poursuivent, avec le soutien à la création et à l'extension d'entreprises, le soutien à l'innovation et à la recherche, l'accompagnement des entreprises à leur implantation, leur développement par la recherche et la commercialisation de foncier. L'attractivité passe également en investissement par la mise en œuvre du pôle d'échange multimodal et la rénovation de la gare dans le quartier éponyme. L'attractivité passe également par la politique de l'habitat, et notamment en 2021 par l'extension de l'OPAH à l'ensemble du territoire communautaire.

La solidarité du territoire se concrétise au travers des politiques portées par le CIAS avec les EHPAD, la petite enfance ou encore le soutien à l'investissement locatif social. Sur la petite enfance, la question du remplacement de la structure Arche de Noé est à l'étude tandis que le CIAS est engagé avec les EHPAD sur le CPOM.

La transition écologique et énergétique est engagée, avec le PEM, la politique mobilités et l'élaboration d'un plan idoine et le soutien au projet d'économie d'énergie.

En matière RH, l'EPCI avec son CIAS et en collaboration avec la commune de Quimper et le CCAS de cette dernière, travaillent à l'évolution du régime indemnitaire dans le cadre du RIFSEEP. En parallèle et pour se conformer à la législation en vigueur, la question du temps de travail doit aboutir à un protocole à la fin du premier semestre pour une mise en application au plus tard au 1^{er} janvier 2022. Enfin, l'évolution de l'organisation en lien avec la mise à jour du projet politique fera également partie des priorités.

Le budget 2021 se construit et s'exécutera dans un contexte compliqué, les incertitudes sur la durée et l'intensité de la crise sanitaire, les conséquences en matière de recettes et de dépenses sur les équilibres financiers en cours d'exécution, conduiront à des clauses de revoyure possibles en cours d'année.

La « feuille de route » comprendra également la mise en œuvre des recommandations et des préconisations de la Chambre Régionale des Comptes, notamment en matière financière et comptable.

Les axes principaux en sont :

- la finalisation de la formalisation du projet politique et de son financement ;
- un accompagnement aux effets des crises en cours ;
- un non recours au levier fiscal ;
- la préservation d'une capacité de financement de l'investissement sur fonds propres (et subventions) pour 50 % minimum.

I - Périmètre du budget de Quimper Bretagne Occidentale

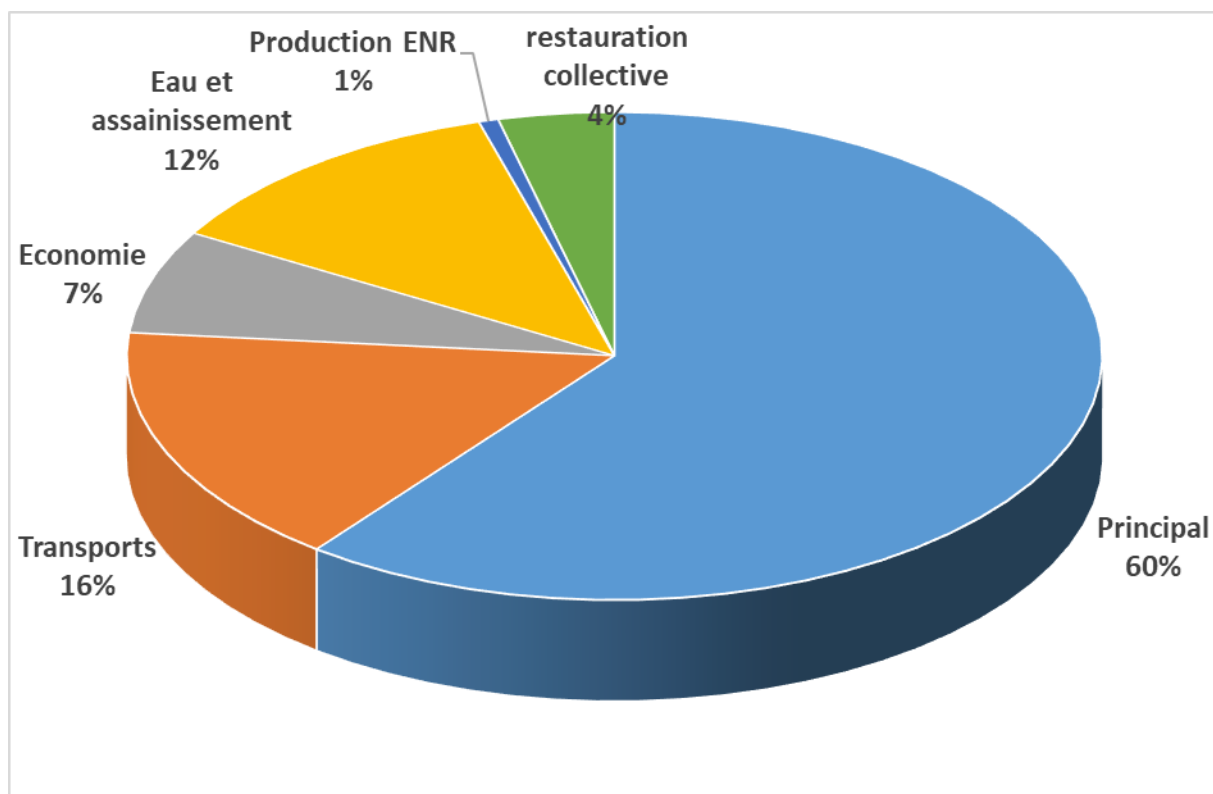
Dépenses réelles		BP2019	BP 2020	BP 2021	2020/2021	Variation
principal	Dépenses réelles fonctionnement	70 049 673 €	71 321 692 €	72 700 517 €	1,93%	1 378 825
	(-)-subvention au BA transport	3 800 000 €	3 600 000 €	3 600 000 €	0,00%	-
	(-) Administration commune AC Quimper	8 604 653 €	8 604 653 €	8 604 653 €	0,00%	-
	(-) remboursement frais	5 723 214 €	6 179 157 €	6 297 672 €	1,92%	118 515
	Dépenses réelles nettes de fonctionnement	51 921 806 €	52 937 882 €	54 198 192 €	2,38%	1 260 310
	Dépenses réelles investissement	12 872 968 €	13 533 092 €	15 908 192 €	17,55%	2 375 100
	Dette	1 245 267 €	1 226 207 €	1 199 000 €	-2,22%	- 27 207
	Total	66 040 041 €	67 697 181 €	71 305 384 €	5,33%	3 608 203
transports	Dépenses réelles fonctionnement	15 432 997 €	15 577 301 €	16 176 290 €	3,85%	598 989
	Dépenses réelles investissement	1 984 000 €	2 063 000 €	2 821 000 €	36,74%	758 000
	Dette	350 000 €	355 000 €	350 000 €	-1,41%	- 5 000
		Total	17 766 997 €	17 995 301 €	19 347 290 €	7,51%
locations immeubles	Dépenses réelles fonctionnement	440 860 €	416 088 €	387 266 €	-6,93%	- 28 822
	Dépenses réelles investissement	167 500 €	232 200 €	154 400 €	-33,51%	- 77 800
		Total	608 360 €	648 288 €	541 666 €	-16,45%
Zones économiques	Dépenses réelles Investissement	5 664 706 €	5 389 613 €	4 297 137 €	-20,27%	- 1 092 476
	Dette	2 200 000 €	1 550 000 €	1 150 000 €	-25,81%	- 400 000
		Total	7 864 706 €	6 939 613 €	5 447 137 €	-21,51%
Eau Affermé	Dépenses réelles fonctionnement	2 370 873 €	2 346 806 €	2 322 960 €	-1,02%	- 23 846
	Dépenses réelles investissement	2 428 490 €	2 338 490 €	3 107 000 €	32,86%	768 510
	Dette	196 000 €	190 000 €	185 000 €	-2,63%	- 5 000
		Total	4 995 363 €	4 875 296 €	5 614 960 €	15,17%
eau régie	Dépenses réelles fonctionnement	1 358 922 €	1 324 729 €	1 148 979 €	-13,27%	- 175 750
	Dépenses réelles investissement	505 000 €	508 000 €	510 000 €	0,39%	2 000
	Dette	43 000 €	48 000 €	45 000 €	-6,25%	- 3 000
		Total	1 906 922 €	1 880 729 €	1 703 979 €	-9,40%
assainissement collectif	Dépenses réelles fonctionnement	1 566 004 €	1 576 942 €	1 681 279 €	6,62%	104 337

affermé	Dépenses réelles investissement	3 635 000 €	3 575 000 €	5 301 000 €	48,28%	1 726 000
	Dette	25 000 €	6 000 €	0 €	-100,00%	- 6 000
	Total	5 226 004 €	5 157 942 €	6 982 279 €	35,37%	1 824 337
assainissement régie	Dépenses réelles fonctionnement	492 939 €	515 809 €	454 122 €	-11,96%	- 61 687
	Dépenses réelles investissement	585 000 €	590 000 €	310 000 €	-47,46%	- 280 000
	Dette	166 000 €	168 000 €	169 000 €	0,60%	1 000
	Total	1 243 939 €	1 273 809 €	933 122 €	-26,75%	- 340 687
assainissement NC	Dépenses réelles fonctionnement	256 000 €	249 380 €	246 300 €	-1,24%	- 3 080
	Dépenses réelles investissement	314 000 €	127 620 €	30 000 €	-76,49%	- 97 620
	Total	570 000 €	377 000 €	276 300 €	-26,71%	- 100 700
Activités portuaires	Dépenses réelles fonctionnement	142 850 €	131 700 €	92 076 €	-30,09%	- 39 624
	Dépenses réelles investissement	0 €	0 €	0 €	#DIV/0!	-
	Total	142 850 €	131 700 €	92 076 €	-30,09%	- 39 624
valorisation des énergies renouvelables	Dépenses réelles fonctionnement	407 555 €	701 100 €	652 100 €	-6,99%	- 49 000
	Dépenses réelles investissement	263 500 €	28 570 €	97 900 €	242,67%	69 330
	Dette	0 €	0 €	0 €	#DIV/0!	-
	Total	671 055 €	729 670 €	750 000 €	2,79%	20 330
Restauration collective	Dépenses réelles fonctionnement		3 865 316 €	3 947 882 €	2,14%	82 566
	Dépenses réelles investissement		231 200 €	215 000 €	-7,01%	- 16 200
	Dette		204 825 €	262 000 €	27,91%	57 175
	Total		4 301 341 €	4 424 882 €	2,87%	123 541
Total	Dépenses réelles fonctionnement	74 390 806 €	79 643 053 €	81 307 446 €	2,09%	1 664 393
	Dépenses réelles investissement	28 420 164 €	28 616 785 €	32 751 629 €	14,45%	4 134 844
	Dette	4 225 267 €	3 748 032 €	3 360 000 €	-10,35%	- 388 032
	Total des dépenses nettes	107 036 237 €	112 007 870 €	117 419 075 €	4,83%	5 411 205
	Total des dépenses brutes	125 164 104 €	130 391 680 €	135 921 400 €	4,24%	5 529 720

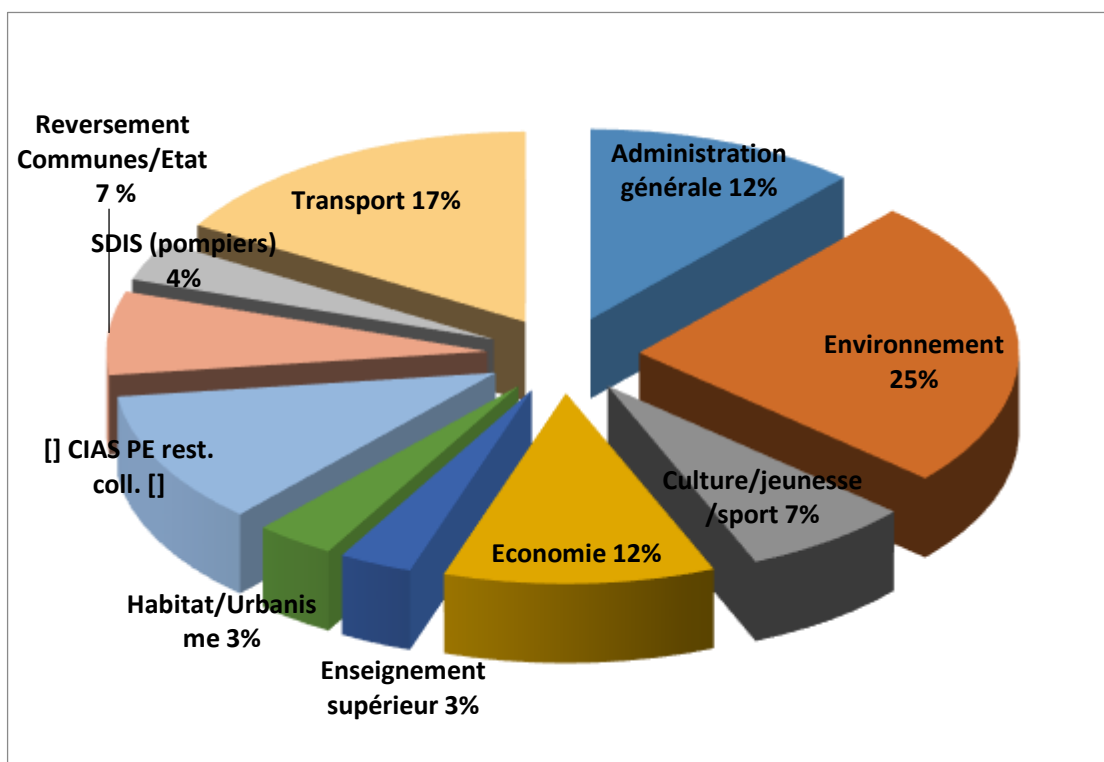
Le périmètre « retraité » (neutralisant pour partie les effets de l'administration commune, des remboursements de personnel sur le budget principal et la subvention du budget principal au budget annexe des transports pour ne pas compter deux fois les sommes issues des flux financiers) indique 117 M€ de dépenses, dont 32,75 M€ de dépenses d'investissement. Sur les 5,5 M€ de hausse des dépenses brutes, 4,1 M€ le sont au titre de l'investissement dont 2,3 M€ sur le budget principal avec la montée en charge du financement du PEM, 1,6 M€ au titre du fonctionnement et - 0.38 .M€ au titre de la dette.

La présente note propose une lecture des flux réels, hors opérations d'ordre (amortissements et provisions).

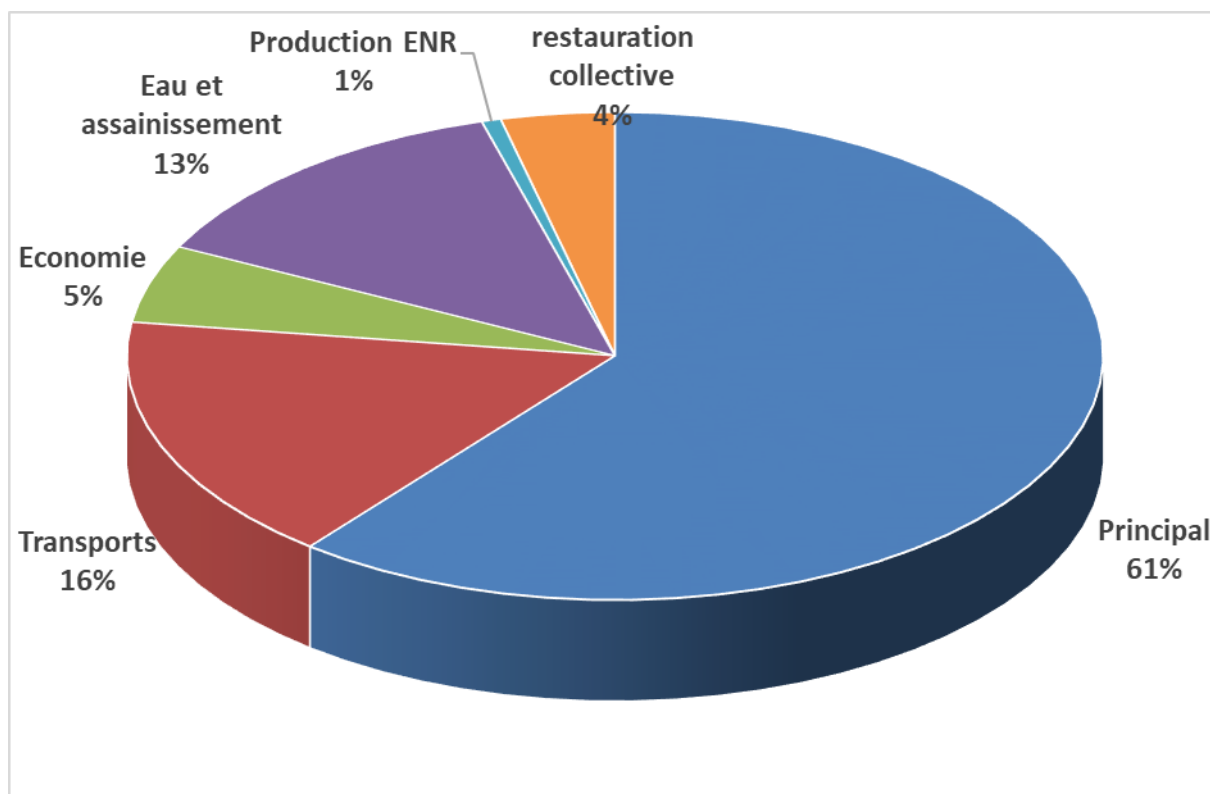
La répartition des dépenses nettes totales (fonctionnement + investissement soit 112 M€) en 2020, par budget :



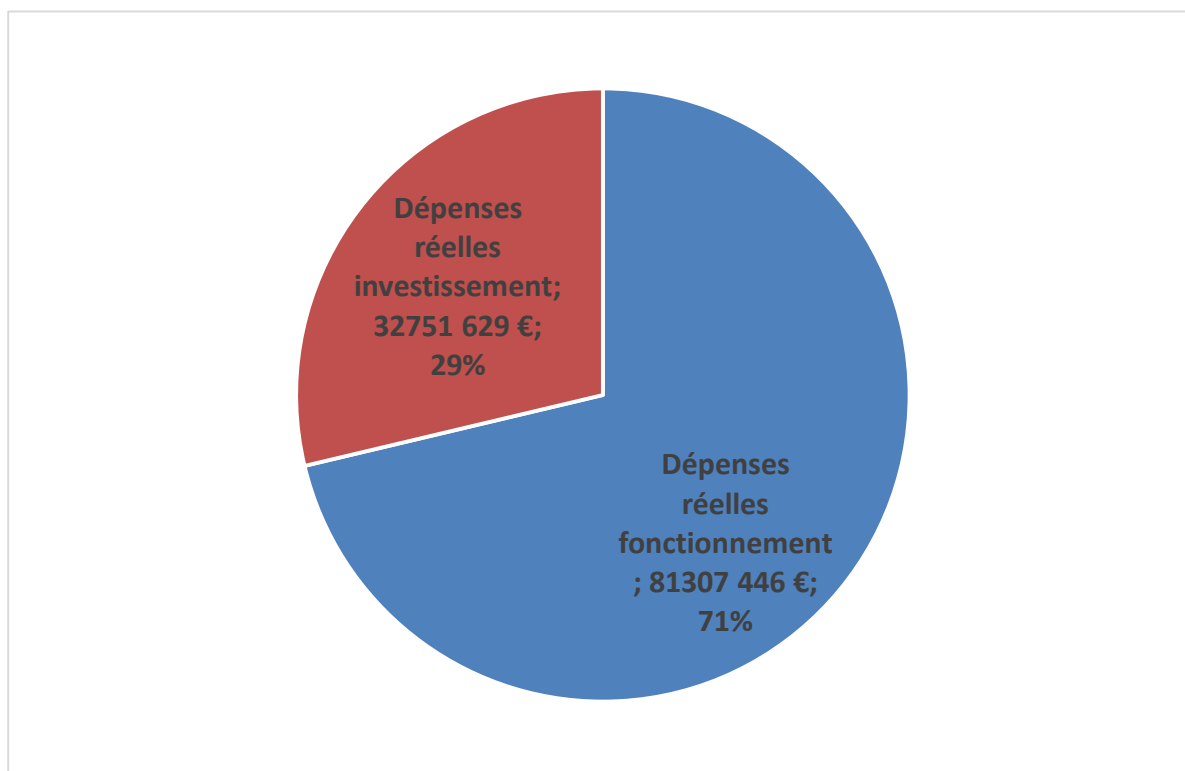
Pour mémoire, dans le détail et par politique publique, la répartition des 108,26 M€ de dépenses nettes en 2020 (hors remboursement du capital d'un montant de 3,7 M€) s'opérait comme suit :



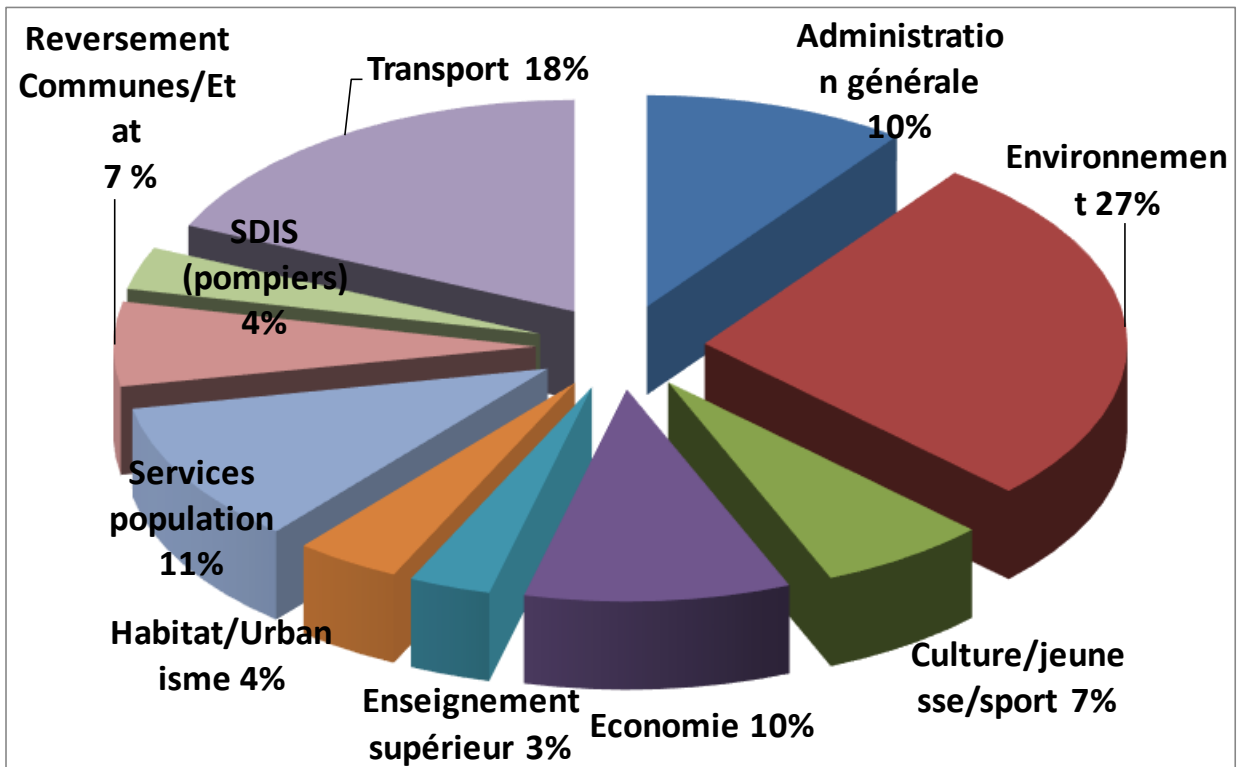
Pour 2021, la répartition des dépenses nettes totales (fonctionnement et investissement, soit 117,41 M€) par budget est la suivante :



Répartition fonctionnement Investissement :



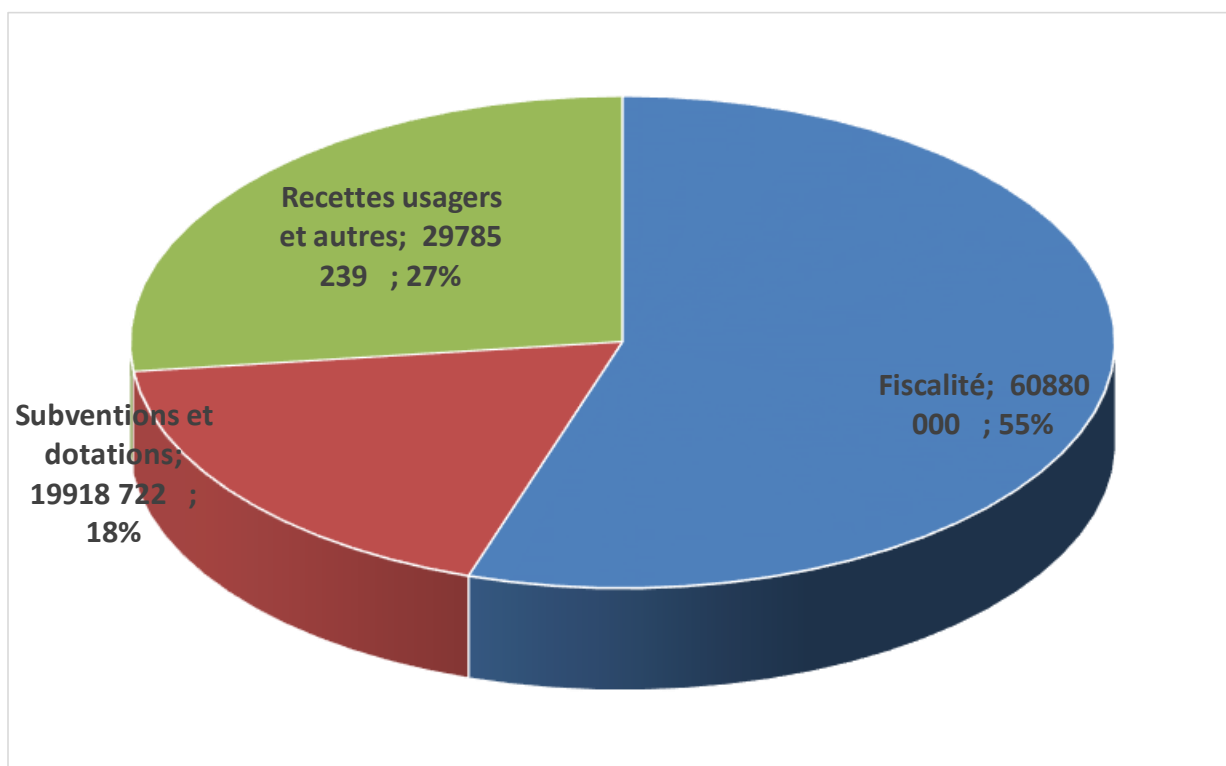
**Par politique publique
Tous budgets :**



Le premier poste de dépenses est constitué des compétences gestion des déchets, gestion des eaux pluviales mais aussi des budgets annexes eau, assainissement et SPANC ainsi que le budget valorisation de l'énergie (27 % des dépenses). Vient ensuite le transport et plus particulièrement le budget annexe transport urbain (18%). Les compétences EHPAD, petite enfance ainsi que le budget annexe restauration collective (services population) représente 11 % des dépenses, l'économie représente quant à elle 10 % des dépenses d'intervention tout comme l'administration générale qui comporte en son sein le service commun informatique, suivi des budgets culture, sport et jeunesse (7%). Le reversement aux communes et les reversements à l'Etat (AC pour les communes, FNGIR, FPIC et dégrèvements au profit de l'État) représentent 7 % des dépenses. La participation au Service Départemental d'Incendie et de Secours, l'enseignement supérieur, l'habitat et la plateforme d'instruction des autorisations d'urbanisme représentent enfin presque 10 % des dépenses.

NB : l'analyse est tirée de la partie IV – annexes A1, présentation croisée par fonction, de la maquette budgétaire.

Le financement du fonctionnement :



L'épargne brute globale (hors ZAE) :

	2020	2021
Épargne brute Budgets Annexes (BA)	7 114 351	6 627 253
Épargne brute Budget Principal (BP)	4 226 564	3 091 891
Total EB	11 340 915	9 719 144
Recettes de fonctionnement BA	35 097 679	34 332 671
Recettes de fonctionnement BP	75 548 256	75 792 408
Total Recettes de fonctionnement	110 645 935	110 125 079
Dépenses de fonctionnement BA	28 229 468	27 458 509
Dépenses de fonctionnement BP	71 321 692	72 700 517
Total dépenses de fonctionnement	99 551 160	100 159 026
EB sur dépenses de fonctionnement	11,39%	9,70%

Au 1^{er} janvier 2021, l'encours de dette tous budgets de QBO s'élevait à 19 445 255 M€.

Avec une épargne brute de 9 719 144 €, la capacité de désendettement consolidée était donc de 2 ans.

II - Le budget principal

A. Équilibre général

		2019	2020	2021	Variations	
		QBO	QBO	QBO	Valeur	%
1	Ressources de fonctionnement	74 787 056	75 548 256	75 792 408	244 152	0,32%
	<i>Dont fiscalité</i>	50 475 917	51 125 559	51 380 000	254 441	0,50%
	dont DGF	10 669 000	10 502 000	10 358 000	-144 000	-1,37%
	<i>dont AC</i>	302 440	0	0	0	
	dont autres recettes	13 339 699	13 920 697	14 054 408	133 711	0,96%
2	Dépenses de fonctionnement hors charges financières	69 829 673	71 045 834	72 453 517	1 407 683	1,98%
	<i>dont personnel</i>	29 461 608	30 039 179	30 634 964	595 785	1,98%
	<i>dont chapitre 65</i>	13 701 044	14 076 854	14 196 819	119 965	0,85%
	<i>dont autres charges courantes</i>	14 276 208	14 704 128	15 431 682	727 554	4,95%
	<i>Autres charges</i>	4 675 273	4 558 346	4 854 315	295 969	6,49%
	<i>AC</i>	6 955 065	6 827 512	6 792 576	-34 936	-0,51%
	<i>FNGIR</i>	389 475	389 475	389 475	0	0,00%
	<i>Somme Reversement</i>	7 715 540	7 666 987	7 632 051	-34 936	-0,46%
3	Capacité courante de financement (1-2)	4 957 383	4 502 422	3 338 891	-1 163 531	-25,84%
4	Frais financiers	220 000	275 858	247 000	-28 858	-10,46%
5	Epargne brute (3-4)	4 737 383	4 226 564	3 091 891	-1 134 673	-26,85%
6	Remboursement capital dette	1 245 267	1 226 207	1 199 000	-27 207	-2,22%
7	Epargne nette (5-6)	3 492 116	3 000 357	1 892 891	-1 107 466	-36,91%
8	subventions d'équipement versées	4 088 042	4 218 482	5 604 592	1 386 110	32,86%
9	Programme d'investissement	8 784 926	9 314 610	10 303 600	988 990	10,62%
10	Charges d'investissement (8+9)	12 872 968	13 533 092	15 908 192	2 375 100	17,55%
11	Recettes d'investissement	3 471 879	4 620 684	6 717 543	2 096 859	45,38%
12	Emprunt	5 908 973	5 912 051	7 297 758	1 385 707	23,44%
13	Excédents 1068				0	#DIV/0!
14	Total des financements propres (7+11+12+13)	12 872 968	13 533 092	15 908 192	2 375 100	17,55%
	Encours de dette au 01/01/N	9 215 257	11 254 763	10 338 049	-916 714	-8,15%
	capacité de désendettement	1,95	2,66	3,34		25,56%
	annuité de dette	1 465 267	1 502 065	1 446 000	-56 065	-3,73%

Section de fonctionnement :

Les dépenses :

Les dépenses hors charges financières s'élèvent à 72,45 M€ en progression de 1,4 M€ répartie entre les charges à caractère général (+0,7 M€), la masse salariale (+0,6 M€) et les autres chapitres budgétaires.

Les recettes :

En recettes de fonctionnement, 75,79 M€ sont inscrits contre 75,54 M€ en 2020.

La fiscalité reste dynamique en matière de base physique mais l'absence d'une actualisation des bases par la loi des finances et l'impact de la crise sanitaire et économique se font ressentir notamment sur les produits comme la CVAE, la TF ou encore la CFE.

La DGF perçue est en baisse pendant que le chapitre des subventions augmente du fait du transfert de la compétence petite enfance.

Les recettes liées au remboursement de frais sont importantes, traduisant tant les mouvements avec les budgets annexes que le paiement par les communes des prestations informatiques et du solde de la part d'administration commune à sa charge en sus pour la commune-centre.

Les prévisions sont prudentes sur les recettes perçues auprès des usagers, du fait de la fermeture ou de conditions d'ouverture plus draconiennes de certains services et équipements (ex : piscines).

Le montant des amortissements comptables et opérations d'ordre à couvrir s'élèvent en 2021 à 3,89 M€.

Section d'investissement :

Les dépenses :

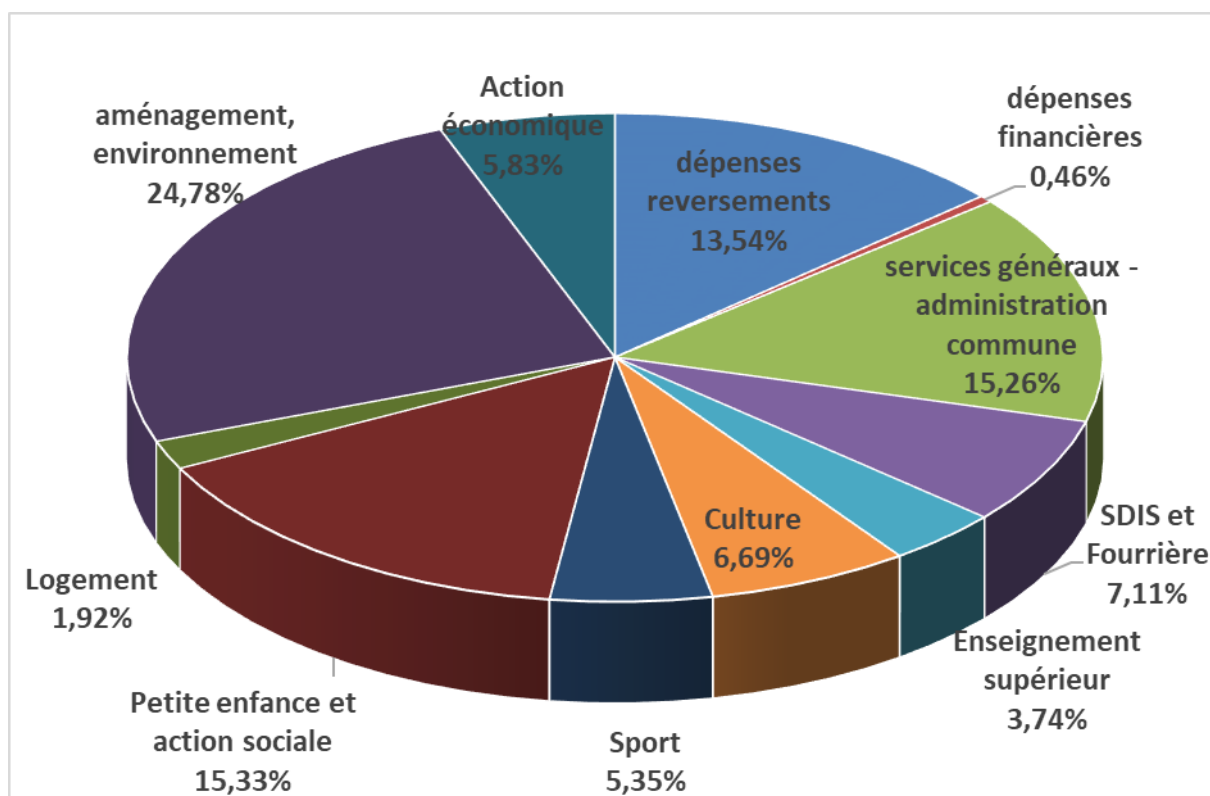
Les dépenses d'investissement inscrites en BP 2021 s'élèvent à 15,9 M€ contre 13,53 M€ en 2020. Comme le détail de l'investissement le présentera en annexe, hors crédits récurrents sur le patrimoine, les domaines d'intervention sont notamment l'habitat (aides à la pierre et OPAH-RU), le numérique, l'économie, le transport avec le projet de pôle d'échanges multimodal, la restructuration du bâtiment de l'EESAB, ainsi que des crédits d'études de programmation pour la grande salle notamment.

Dans ces conditions l'emprunt d'équilibre s'élève à 7,29 M€.

B. Détail par section

Le fonctionnement :

Détail des dépenses nettes (retraitées des remboursements frais et subvention BA transport) par politique publique (54,19 M€)



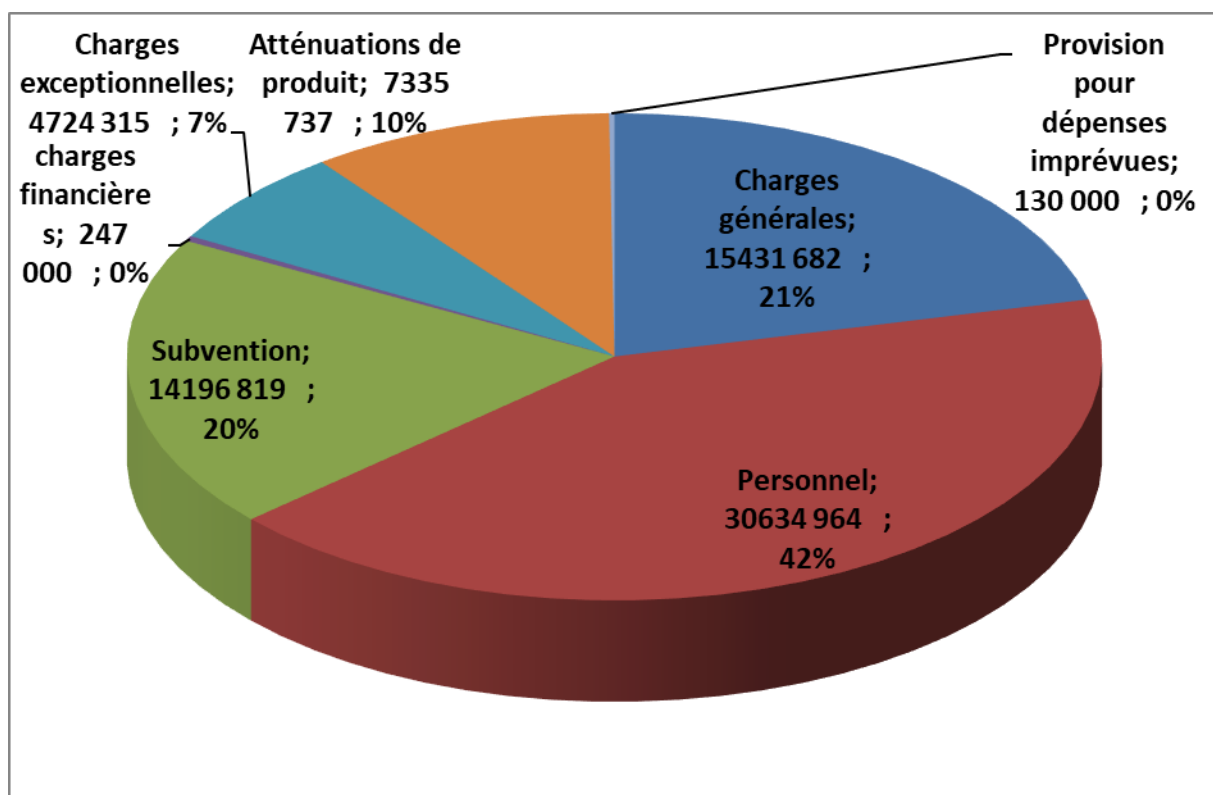
Cette présentation du budget par politique publique neutralise la part des services communs dédiés à la ville de Quimper, les mises à disposition aux budgets annexes ainsi que la subvention au budget transport qui est traitée dans le budget annexe. Par ailleurs, elle réaffecte la masse salariale afférente à chaque politique publique ou secteur d'activités.

Quelques exemples et les besoins de financement afférents :

Politique publique	Montant dépenses	Recettes usagers et subventions	Besoin de financement
SDIS (Pompiers)	3 696 990	-	3 696 990
Administration générale	8 600 000		8 600 000
Enseignement supérieur	2 028 759	-	2 028 759
Médiathèques	3 624 090	91 000	3 533 090
Piscines	2 369 285	751 700	1 617 585
Atout sports	127 500	95 000	32 500
Solidarités	1 425 317	155 000	1 270 317
Petite Enfance	6 612 314	3 610 357	3 001 957
Habitat et logement	1 041 417	100 000	941 417
Eaux pluviales	804 000	-	804 000
Ordures ménagères	10 850 650	12 318 000	- 1 467 350
Économie	2 342 052	161 593	2 180 459
Tourisme	816 154	291 522	524 632
			-
Total	44 338 528	17 574 172	26 764 356

BUDGET PRINCIPAL

1. Les dépenses brutes de fonctionnement par nature (72,7 M€)



2. Les dépenses brutes par poste comptable

Les dépenses de personnel comprennent également la part des services communs de Quimper et celle des budgets annexes.

Budget général	BP 2019	BP 2020	BP 2021	2020/2021	Variation
Charges générales	14 276 208	14 704 128	15 431 682	4,95%	727 554
Personnel	29 461 608	30 039 179	30 634 964	1,98%	595 785
Subvention	13 701 044	14 076 854	14 196 819	0,85%	119 965
charges financières	220 000	275 858	247 000	-10,46%	- 28 858
Charges exceptionnelles	4 545 273	4 428 346	4 724 315	6,68%	295 969
Atténuations de produit	7 715 540	7 667 327	7 335 737	-4,32%	- 331 590
Provision pour dépenses imprévues	130 000	130 000	130 000	0,00%	-
total	70 049 673	71 321 692	72 700 517	1,93%	1 378 825

Charges générales (chapitre 011) (+727 K€)

Variation poste	2020	2021		
Eau/assainissement	89 600 €	158 123 €	76,48%	68 523 €
Energie - électricité	562 830 €	626 925 €	11,39%	64 095 €
Alimentation	118 250 €	120 550 €	1,95%	2 300 €
Etudes et recherches	127 690 €	147 500 €	15,51%	19 810 €
fournitures petits équipements	217 900 €	235 000 €	7,85%	17 100 €
Honoraires	758 335 €	800 232 €	5,52%	41 897 €
Maintenance	234 049 €	294 470 €	25,82%	60 421 €
Locations mobilières et immobilières	271 214 €	305 818 €	12,76%	34 604 €
Assurances	146 250 €	53 150 €	-63,66%	-93 100 €
Livres disques	347 100 €	347 100 €	0,00%	0 €
Frais de télécommunications	371 211 €	421 900 €	13,66%	50 689 €
Publications	300 150 €	300 150 €	0,00%	0 €
diverses prestations de services	543 944 €	504 174 €	-7,31%	-39 770 €
contrats de prestations de services	7 682 344 €	7 802 319 €	1,56%	119 975 €
Sous-total charges générales	11 770 867 €	12 117 411 €	2,94%	346 544 €

Ce chapitre comprend notamment les engagements contractuels de l'EPCI en matière de fonctionnement. Les évolutions d'indice sur les marchés publics sont prises en compte.

Parmi les postes évoluant plus particulièrement peuvent être cités :

- les fluides et énergie : +132 K€ (réajustement à la suite de l'intégration des biens transférés en 2019) ;
- les crédits de locations mobilières et immobilières, ainsi que les frais de maintenance : + 94 K€ ;
- préparation du renouvellement du contrat de collecte des ordures ménagères : + 125 K€ ;
- contrat relatif à la gestion des eaux pluviales : + 100 K€ ;
- frais de télécommunications + 50 K€ ;
- diverses prestations (6226) + 229 K€ (+180 K€ informatique après une année 2020 plus faible en terme de portage de développement et 65 K€ au titre de l'animation du projet Gare).

Le détail par direction :

À noter que le contrat de collecte des ordures ménagères sur les communes de l'ex-Quimper Co et Quéménéven représente à lui seul 6,35 M€.

Les eaux pluviales représentent 804 K€.

Plus largement les crédits de la direction des cycles de l'eau et des déchets, incluant également les prestations de fourrière représentent près de 8,3 M€.

La direction du patrimoine, de l'énergie et de la logistique représente 1,2 M€.

La direction communautaire des services d'information près de 1,2 M€.

Aménagement/habitat : 0,6 M€.

La petite enfance : 0,5 M€.

La médiathèque : 0,5 M€.

DRH : 0,4 M€.

Journal communautaire et com : 0,4 M€.

Solidarités : 0,35 M€.

Piscine : 0,1 M€.

Frais de personnel (chapitre 012)

	2021	Valeur	%
Dépenses personnel réelles fonctionnement	30 634 964 €	595 785 €	1,98%
(-) Remboursements des personnels des budgets annexes	1 623 106 €	-62 367 €	-3,70%
(-) autres organismes	626 416 €	-189 026 €	-23,18%
(-)remboursement des frais Ville de Quimper	1 572 000 €	408 781 €	35,14%
(-) Administration commune AC Quimper	8 604 653 €	0 €	0,00%
Total	18 208 789 €	753 173 €	2,47%

Les crédits supplémentaires ouverts au budget 2021 (+595 K€) tiennent compte :

- du glissement vieillesse technicité (1%) ;
- du contrat relatif à la mutuelle ;
- de crédits pour l'exercice 2021 relativement au dossier RIFSEEP ;
- de la prise en compte de ces trois éléments dans la facturation à la ville-centre.

Subvention et participations (chapitre 65)

Le montant du chapitre s'établit à 14,19 M€. Parmi les axes les plus significatifs, on peut noter dans le tableau suivant :

Variation poste	2020	2021		
SDIS	3 660 387 €	3 696 990 €	1,00%	36 603 €
EESAB	1 495 800 €	1 510 758 €	1,00%	14 958 €
CIAS	568 131 €	568 131 €	0,00%	0 €
Subvention UBO	240 000 €	240 000 €	0,00%	0 €
Tourisme	549 035 €	546 335 €	-0,49%	-2 700 €
Actions logements	187 300 €	178 000 €	-4,97%	-9 300 €
Subvention Jeunesse (ULAMIR-mission locale...)	370 500 €	370 500 €	0,00%	0 €
GEMAPI	157 000 €	180 000 €	14,65%	23 000 €
Redevances et brevets	883 661 €	660 000 €	-25,31%	-223 661 €
Indemnités et frais élus	401 400 €	430 020 €	7,13%	28 620 €
Economie/innovation/agro	1 212 194 €	1 098 628 €	-9,37%	-113 566 €
Autres subventions - petite enfance	149 000 €	150 000 €	0,67%	1 000 €
Autres contributions (SIDEPAQ)	2 590 000 €	2 874 000 €	10,97%	284 000 €
			#DIV/0!	0 €
Sous-total subventions	12 464 408 €	12 503 362 €	0,31%	38 954 €

La hausse la plus importante est celle relative à la contribution au SIDEPAQ (+289 K€), sous le double effet de l'amortissement des travaux de l'unité de Briec et de la hausse de la TGAP.

A noter une évolution de 1 % de la contribution à l'EESAB, contribution gelée depuis 2013.

Les crédits GEMAPI sont en hausse de 23 K€ avec la prise en compte de la contribution à l'EPAB.

Les crédits sur l'économie sont en repli de 113 K€ sur ce chapitre mais en augmentation sur le chapitre 67.

Les charges financières sont constituées des frais financiers liés aux emprunts contractés ainsi que d'une provision pour frais de ligne de trésorerie. A noter, dans le cadre du transfert petite enfance, le reversement des intérêts d'emprunts aux communes de la dette transférée.

Charges exceptionnelles (chapitre 67) : 4,72 M€

La subvention au budget transport est stable à 3,6 M€ (Cf Budget Annexe).

300 K€ de subventions sont également inscrites au titre de la compétence Habitat (PIG/OPAHRU...) et 453 K€ en matière économique et notamment pour la participation au budget annexe des locations bâtiments économiques.

Une provision de 300 K€ est également constituée au titre de la concession de service public d'Aquacove.

Une provision pour annulation de titres sur exercices antérieurs est également constituée.

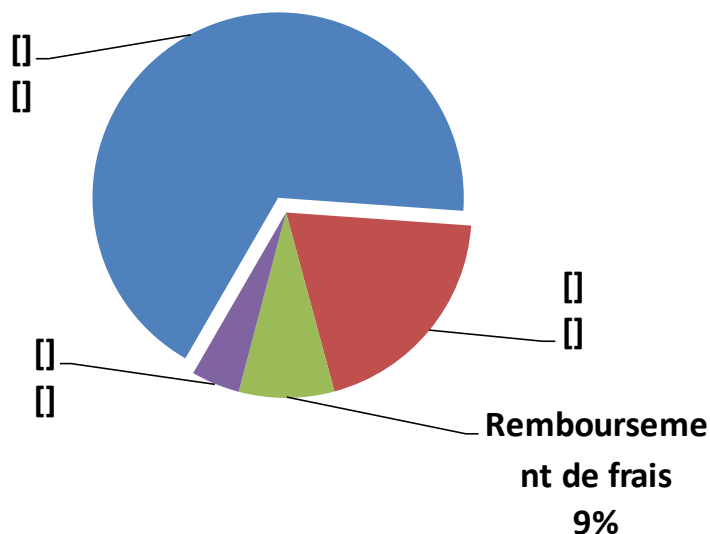
Reversements (atténuations de produits chapitre 014) : 7,33 M€

Le montant des attributions de compensation à verser aux communes s'élève à 6,79 M€.

Le FNGIR (Fonds national de garantie des recettes) s'élève à 389 K€.

Dépenses imprévues et provisions : 130 K€

Recettes : Répartition du financement par nature de recettes (total : M€)



Budget général	2019	2020	2021	Evolution	
Fiscalité	50 475 917	51 125 559	51 380 000	0,50%	254 441
contribution directe	49 863 477	50 815 559	51 180 000	0,72%	364 441
<i>CFE</i>	<i>10 162 000</i>	<i>10 124 515</i>	<i>10 100 000</i>	-0,24%	- 24 515
<i>CVAE</i>	<i>7 927 477</i>	<i>8 600 025</i>	<i>8 100 000</i>	-5,81%	- 500 025
<i>IFER</i>	<i>391 000</i>	<i>387 000</i>	<i>420 000</i>	8,53%	33 000
<i>TH</i>	<i>16 280 000</i>	<i>16 250 000</i>	-	-100,00%	- 16 250 000
<i>Compensation réforme TH</i>			<i>17 104 401</i>		17 104 401
<i>TEOM</i>	<i>9 650 000</i>	<i>9 959 195</i>	<i>10 000 000</i>	0,41%	40 805
<i>TFPB</i>	<i>3 535 400</i>	<i>3 530 599</i>	<i>3 530 599</i>	0,00%	-
<i>TFPNB</i>	<i>61 600</i>	<i>64 225</i>	<i>65 000</i>	1,21%	775
<i>TA TFPNB</i>	<i>130 000</i>	<i>150 000</i>	<i>160 000</i>	6,67%	10 000
<i>TASCOM</i>	<i>1 726 000</i>	<i>1 750 000</i>	<i>1 700 000</i>	-2,86%	- 50 000
<i>FPIC</i>	-	-	-		-
AC et autres	302 440	-	-		-
Taxe de séjour	310 000	310 000	200 000	-35,48%	- 110 000
	2 019	2 020	2 021		
Dotations	15 009 300	14 760 760	14 909 722	1,01%	148 962
DGF	10 669 000	10 502 000	10 358 000	-1,37%	- 144 000
<i>dotation intercommunalité</i>	<i>2 594 000</i>	<i>2 592 000</i>	<i>2 559 000</i>	-1,27%	- 33 000
<i>dotation de compensation</i>	<i>8 075 000</i>	<i>7 910 000</i>	<i>7 799 000</i>	-1,40%	- 111 000
compensations	1 219 000	1 233 538	150 000	-87,84%	- 1 083 538
subventions	3 121 300	3 025 222	4 401 722	45,50%	1 376 500
					-
Remboursement frais	5 723 214	6 179 157	6 297 672	1,92%	118 515
					-
Autres	3 578 625	3 482 780	3 205 014	-7,98%	- 277 766
					-
Total des recettes réelles fonctionnement	74 787 056	75 548 256	75 792 408	0,32%	244 152

Le montant des recettes réelles de fonctionnement est de 75 792 408 €.

Fiscalité

Il est proposé de maintenir les taux de fiscalité au niveau de ceux de 2020 :

- TH : 10,16 % ;
- TFPB : 2,61 % ;
- TFPNB : 2,79 % ;
- CFE : 25,70 % ;
- TEOM : 7,67 %.

La revalorisation des bases retenue par la loi de finances 2020 est de 0 % la variation physique est donc la seule composante de dynamique.

Cotisation Foncière des Entreprises : 10,1 M€

Taxe d'Habitation : La taxe d'habitation disparaît (seule la composante THLV et résidences secondaires subsistent).

Compensation suppression TH : 17,10 M€. Dans le cadre de la réforme de la TH, le produit n'est plus perçu par l'EPCI qui se voit substituer une compensation fiscale assise sur une part de produit de TVA intégrant par ailleurs les compensations fiscales en matière de TH (qui disparaissent ainsi du chapitre dotations et subventions).

Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 3,5 M€. Particulièrement stable par rapport au BP 2020, celle-ci avait été légèrement surévaluée. Par rapport au produit encaissé en 2020, c'est une évolution de 1 %.

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères : 10 M€

Les autres produits fiscaux :

- **CVAE : 8,1 M€** (notification prévisionnelle des services fiscaux), avec un effet de report des avances des entreprises (- 500 K€ par rapport au BP 2020 et -800 K€ par rapport aux notifications 2020) ;
- **IFER : 420 K€** ;
- **TASCOM : 1,7 M€** ;

- **Taxe de séjour : 200 K€** (prévision prudente en lien avec le contexte sanitaire).

Dotations et subventions : 14,909 M€

La DGF prévisionnelle pour 2021 est de 10,35 M€ en repli de 0,148 M€.

Les compensations ne comportent plus les compensations TH, intégrées dans le produit de TVA transféré au chapitre fiscalité.

Les subventions comportent plus particulièrement des dispositifs liés à la compétence déchets ménagers et ainsi que les aides liées à la compétence petite enfance non intégrées au stade du BP 2020 (+1,3 M€).

Remboursement de frais : 6,29 M€

Ces recettes sont stables en général mais comportent des variations, entre les montants remboursés par la commune de Quimper (+400 K€) et les montants des remboursements budgets annexes en repli.

Autres recettes : 3,2 M€

Ces recettes comprenant les redevances des usagers sont inscrites en repli (-277 K€) pour tenir compte du contexte sanitaire et ses conséquences en matière d'ouverture d'équipement.

Autofinancement :

	2019	2020	2021
Epargne de Gestion (marge brute)	4 957 383	4 502 422	3 338 891
Epargne brute	4 737 383	4 226 564	3 091 891
Epargne nette	3 492 116	3 000 357	1 892 891

L'effet ciseau est prononcé, l'évolution faible des recettes (+0,32 %) ne compense pas les évolutions de dépenses (+1,93 %). Le besoin de financement (1,134 M€) se fait par un prélèvement sur l'épargne brute. A noter cependant qu'une partie des recettes à percevoir est décalée sur les prochaines années (les 800 K€ de CVAE) et que d'autres recettes ont été évaluées pour tenir compte du contexte sanitaire. Celles-ci retrouveront des étages classiques une fois les restrictions passées.

La situation nécessite néanmoins une surveillance accrue dans l'exécution budgétaire.

L'investissement :

a. Dépenses d'investissement

Budget général	2019	2020	2021	
dépenses investissement	12 872 968	13 533 092	15 908 192	2 375 100
Immobilisations incorporelles	2 566 126	1 913 640	1 932 300	18 660
Subventions d'équipement	4 088 042	4 218 482	5 604 592	1 386 110
Immobilisations corporelles	2 109 300	2 949 470	2 377 800	- 571 670
Travaux en cours	4 083 000	3 505 000	3 740 000	235 000
Autres immobilisations	26 500	26 500	53 500	27 000
Compte de tiers		920 000	2 200 000	2 200 000

La PPI est en cours d'élaboration. A ce titre de nombreuses études sont en cours (schémas directeurs notamment pour l'alimenter sur les piscines, crèches, médiathèques notamment).

Le PEM poursuit sa phase opérationnelle, avec des crédits importants sur les travaux, tandis que les interventions en matière économique se développent.

Les travaux sur le numérique se poursuivent avec notamment le prolongement d'Herminéo et la pose de la fibre sur les communes de l'ancienne CCPG et Quéménéven.

La restructuration de l'EESAB est inscrite dans les crédits.

L'étude opérationnelle relative à la grande salle est également inscrite.

Des crédits d'investissements récurrents liés au maintien du patrimoine et au renouvellement du matériel sont également inscrits.

Intitulé de la dépense	Montant
Informatique	2 147 900
Restructuration EESAB	1 100 000
Démolitions diverses bâtiments av. libération	220 000
Aménagement secteur gare LGV	4 408 600
Travaux piscines	380 000
Études grande salle	100 000
Gros travaux médiathèques	306 000
Études bâtiments communautaires (crèche, médiathèque)	160 000
Eaux pluviales	1 150 000
Autres environnements dont déchets	1 068 000
Habitat/logement	1 376 000
Aménagement hors habitat	1 220 400
UBO	325 000

Économie	992 833
Autres	950 459
Total	15 905 192

Détail des investissements par opération :

b. Financement de l'investissement

Budget général	2019	2020	2021	
Recettes investissement	12 199 968	13 533 092	15 908 192	2 375 100
Autofinancement	3 492 116	3 000 357	1 892 891	- 1 107 466
Fonds et dotations	-	-	-	-
FCTVA	670 000	630 000	850 000	220 000
Subventions	2 782 379	2 238 184	2 350 743	112 559
Emprunts	5 908 973	5 912 051	7 297 758	1 385 707
Autres	16 500	1 752 500	3 516 800	1 764 300

Au stade du BP, le financement de l'investissement est porté par l'autofinancement à hauteur de 1,89 M€, les subventions comportent majoritairement les crédits relatifs à la réalisation du PEM (subventions et remboursements comme maître d'ouvrage délégué), les crédits relatifs à la délégation des aides à la pierre et un fonds de concours de la commune de Quimper au titre de l'informatique avec également l'intégration des AC en investissement versées par les communes au titre des compétences ZAE, GÉMAPI et petite enfance. Le FCTVA à récupérer est prévu à hauteur de 850K€. Le montant de l'emprunt d'équilibre est fixé quant à lui à 7.29 M€ en hausse d'1.38 M€ par rapport à 2020.

c. Emprunt et endettement

Dette	2019	2020	2021
Au 1/1/N	9 215 257	11 254 763	10 338 049
Réalisation emprunt N	5 908 973	5 912 051	7 297 758
Remboursement	1 245 267	1 226 207	1 199 000
Flux N (réal.emprunt N-rbst amort N)	4 663 706	4 685 844	6 098 758
Solde de la dette au 31/12/N	13 878 963	15 940 607	16 436 807

L'encours de dette du budget principal de Quimper Bretagne Occidentale sur le budget principal est de 10,33 M€ au 1^{er} janvier 2021.

L'emprunt d'équilibre pour le BP 2021 se situe à 7,29 M€. La communauté d'agglomération devrait mobiliser réellement tout ou partie de cette somme.

Le remboursement de la dette est de 1,19 M€ dont 139 K€ remboursés aux communes ayant transféré des équipements couverts par un emprunt en vigueur.

La capacité de désendettement au 1^{er} janvier 2021 est de 3,3 ans contre 2,66 ans au 1^{er} janvier 2020.

Pour plus d'information sur la dette existante du budget principal Cf. annexe IV. A .2.1 et suivantes II.

III - Les budgets annexes

1/ Budget Transport

Budget transport	2019	2020	2021	Évolution	Evolution
Recettes commerciales	2 730 000	3 165 272	3 010 000	- 155 272	-4,91%
Fiscalité	8 854 987	9 200 000	9 500 000	300 000	3,26%
Subventions	5 209 000	5 009 000	5 009 000	-	0,00%
autres recettes	-	-	-	-	
				-	
Total recettes Fonctionnement	16 793 987	17 374 272	17 519 000	144 728	0,83%
Charges générales	181 579	200 100	171 539	- 28 561	-14,27%
Personnel	194 718	197 701	197 251	- 450	-0,23%
autres charges	15 021 700	15 134 500	15 748 500	614 000	4,06%
Charges financières	20 000	20 000	18 000	- 2 000	-10,00%
Charges exceptionnelles	15 000	25 000	41 000	117 034	64,00%
Total Dépenses Fonctionnement	15 432 997	15 577 301	16 176 290	598 989	3,85%
Epargne	1 360 990	1 796 971	1 342 710	- 454 261	-25,28%
Remboursement emprunt	350 000	355 000	350 000	- 5 000	-1,41%
Autofinancement	1 010 990	1 441 971	992 710	- 449 261	-31,16%
autres recettes	31 000	180 000	725 000	545 000	302,78%
Nouvel emprunt	942 010	441 029	1 103 290		
Total recettes d'investissement	1 984 000	2 063 000	2 821 000	758 000	36,74%
Fonds de concours				-	
Autres investissements	1 984 000	2 063 000	2 821 000	758 000	36,74%
Déficit reporté				-	
Total investissement	1 984 000	2 063 000	2 821 000	758 000	36,74%

La contribution du budget général est de 3,6 M€. Le taux du Versement Mobilités (VM) est de 1 % pour un produit attendu de 9,5 M€, celui-ci est dynamique. En dépit de la crise sanitaire, le territoire est résilient, notamment chez les employeurs de plus de 11 salariés, qui constituent les assujettis au VM. La participation des usagers se chiffre à 3 M€, en recul et à surveiller de près dans l'exécution.

En dépenses de fonctionnement, les facteurs de hausse sont l'actualisation des prix d'une part, les modifications et évolutions de service d'autre part (fin de passage centre piéton, passage Meilh Stang Vihan, développement de l'offre de Vélo à Assistance Électrique), pour 614 K€ de charges supplémentaires au titre du contrat avec Keolis. L'épargne de gestion se réduit de 454 K€.

Le budget d'investissement atteint 2,82 M€, dont 1,8 M€ d'acquisition de bus (notamment pour le remplacement des bus articulés) et 500 K€ au titre des aménagements accessibilités.

L'équilibre de la section d'investissement est assuré par un emprunt de près de 1,1 M€.

2/ Location de bâtiments économiques

Location bâtiments économiques	2019	2020	2021		Evolution
Recettes commerciales	624 630	520 723	555 921	35 198	6,76%
Fiscalité				-	
Subventions				-	
autres recettes	125 000	179 361	108 382	- 70 979	-39,57%
Total recettes Fonctionnement	749 630	700 084	664 303	- 35 781	-5,11%
Charges générales	438 610	413 838	385 116	- 28 722	-6,94%
Personnel					
autres charges	2 250	2 250	2 150	- 100	-4,44%
Total Dépenses Fonctionnement	440 860	416 088	387 266	- 28 822	-6,93%
Epargne brute	308 770	283 996	277 037	- 6 959	-2,45%
Remboursement d'emprunt	-	-	-	-	
Autofinancement	308 770	283 996	277 037	- 6 959	
autres recettes	5 000	13 200	15 400	2 200	16,67%
Excédent reporté					
Total recettes d'investissement	313 770	297 196	292 437	- 4 759	-1,60%
Fonds de concours		13 200	15 400		
Autres investissements	167 500	219 000	139 000	- 80 000	-36,53%
Déficit reporté					
Total investissement	167 500	232 200	154 400	- 77 800	-33,51%

Le budget location des bâtiments contient l'ensemble des hôtels d'entreprises, pépinières et ateliers du territoire.

Le budget principal verse 74 K€ à ce budget au titre de la valorisation des aides économiques par la mise à disposition de locaux pour des structures comme la technopole ou encore le CEA Tech, les autres recettes correspondent aux loyers versés par les organismes hébergés.

La situation sanitaire emporte quelques conséquences (et notamment dans la reprise des résultats de 2020 qu'il conviendra de prendre en compte en cours d'année).

L'autofinancement couvre très largement le montant des investissements, la section d'investissement, au stade du BP est en léger suréquilibre (avant reprise du besoin de financement 2020).

3/ Budget Zones d'Activités Économiques

Budget ZAE	2019	2020	2021	Évolution	Évolution
Recettes commerciales	2 868 402	4 348 500	3 724 000	- 624 500	-14,36%
Fiscalité					
Subventions				-	
autres recettes					
Total recettes Fonctionnement	2 868 402	4 348 500	3 724 000	- 624 500	-14,36%
Charges générales	5 614 706	5 355 613	4 276 137	- 1 079 476	-20,16%
Personnel					
autres charges					
charges financières	50 000	34 000	21 000	- 13 000	-38,24%
Total Dépenses Fonctionnement	5 664 706	5 389 613	4 297 137	- 1 092 476	-20,27%
Epargne brute	- 2 796 304	- 1 041 113	- 573 137	467 976	-44,95%
Remboursement d'emprunt	2 200 000	1 550 000	1 150 000	- 400 000	-25,81%
Autofinancement	- 4 996 304	- 2 591 113	- 1 723 137	867 976	-33,50%
autres recettes					
Emprunt	4 996 304	2 591 113	1 723 137		

Il s'agit d'un budget qui constate des variations de stock d'une année sur l'autre, entre acquisitions, études, viabilisation et commercialisation de terrains.

Le BP 2021 des Zones d'Activités Économiques, en dépenses, s'élève à 4,2 M€ HT finançant notamment :

- des crédits d'acquisition de réserves foncières pour 250 K€ ;
- des études pour diverses zones (création, extension, reprise... Kerjaouen, Lumunoch, Kerourvois) pour 600 K€ ;
- 1 M€ au titre de l'acquisition Fileuse d'Arvor ;
- 686 K€ au titre de l'aménagement de Lumunoc'h ;
- 356 K€ aménagement du secteur gare ;
- 247 K€ sur Ti Lipig ;
- 205 K€ sur Kerlic ;
- 157 K€ Kerourvois 2 ;
- 150 K€ sur des travaux de finition sur Moulin des Landes.

Les recettes du budget, estimées à 3,7 M€, sont constituées notamment des ventes suivantes :

- 1,2 M€ de ventes de terrains sur la zone de Lumunoc'h ;
- 500 K€ sur la zone de Langelin ;
- 410 K€ sur la zone de Kerlic ;
- 400 K€ sur Kerourvois 2 ;
- 342 K€ sur Menez Prat ;
- 274 K€ sur le Guelen ;
- 202 K€ sur Ti Lipig ;
- 108 K€ sur Kergaben.

L'équilibre est atteint par un emprunt d'équilibre de 1,7 M€.

4/ Budget Eau (affermage)

Eau affermé	2019	2020	2021	Evolution	Evolution
Recettes commerciales	4 853 550	4 851 550	4 791 852	- 59 698	-1,23%
Fiscalité					
Subventions	12 600	15 000	-	- 15 000	-100,00%
autres recettes					
Total recettes Fonctionnement	4 866 150	4 866 550	4 791 852	- 74 698	-1,53%
Charges générales	1 879 311	1 973 482	1 990 996	17 514	0,89%
Personnel	341 762	274 324	267 664	- 6 660	-2,43%
autres charges	123 800	74 000	43 300	- 30 700	-41,49%
Charges financières	26 000	25 000	21 000	- 4 000	-16,00%
Total Dépenses Fonctionnement	2 370 873	2 346 806	2 322 960	- 23 846	-1,02%
Epargne	2 495 277	2 519 744	2 468 892	- 50 852	-2,02%
Remboursement d'emprunt	196 000	190 000	185 000	- 5 000	-2,63%
Autofinancement	2 299 277	2 329 744	2 283 892	- 45 852	-1,97%
subventions	1 184 400	1 179 525	1 060 125	- 119 400	
autres recettes	354 000	340 000	300 000	- 40 000	-11,76%
Total recettes d'investissement	3 837 677	3 849 269	3 644 017	- 205 252	-5,33%
Fonds de concours					
Autres investissements	2 428 490	2 338 490	3 107 000	768 510	32,86%
Total investissement	2 428 490	2 338 490	3 107 000	768 510	32,86%

Ce budget couvre le périmètre des communes de l'ex-Quimper Communauté.

Les recettes sont en léger repli pour tenir compte d'un éventuel effet de la crise sanitaire.

Les dépenses de fonctionnement sont relativement stables et comptent pour 1,4 M€ sur de l'achat d'eau, des redevances à l'agence de l'eau (175 K€), des prestations de service et des remboursements de frais au budget principal.

Le programme d'investissement de 3,1 M€ se décline comme suit :

- 2,8 M€ de travaux dont l'accompagnement des travaux autour de la gare ;
- 227 K€ de frais d'études, matériel de transport.

5/ Budget Eau (régie)

Eau régie	2019	2020	2021	Evolution	Evolution
Recettes commerciales	1 545 000	1 476 000	1 318 200	- 157 800	-10,69%
Fiscalité					
Subventions					
autres recettes	8 825	5 295	5 454	159	3,00%
Total recettes Fonctionnement	1 553 825	1 481 295	1 323 654	- 157 641	-10,64%
Charges générales	703 205	715 969	654 979	- 60 990	-8,52%
Personnel	247 717	266 760	-	- 266 760	-100,00%
Charges financières	26 000	27 000	24 000	- 3 000	-11,11%
autres charges	382 000	315 000	470 000	155 000	49,21%
Total Dépenses Fonctionnement	1 358 922	1 324 729	1 148 979	- 175 750	-13,27%
Epargne brute	194 903	156 566	174 675	18 109	11,57%
Remboursement emprunt	43 000	48 000	45 000	- 3 000	-6,25%
autofinancement	151 903	108 566	129 675	21 109	19,44%
autres recettes				-	#DIV/0!
Emprunt	353 097	399 434	380 325	- 19 109	-4,78%
Excédent reporté					
Total recettes d'investissement	505 000	508 000	510 000	2 000	0,39%
Fonds de concours					
Autres investissements	505 000	508 000	510 000	2 000	0,39%
Déficit reporté					
Total investissement	505 000	508 000	510 000	2 000	0,39%

Ce budget couvre le territoire des communes de Briec, Ederm, Langolen, Landudal, Landrévarzec et Quéménéven.

Les recettes sont en repli pour tenir compte d'un éventuel effet de la crise sanitaire et les réajuster au niveau le plus proche du réalisé des années précédentes.

Les dépenses de fonctionnement sont réduites pour permettre de conserver le niveau d'autofinancement nécessaire au programme d'investissement.

Le programme d'investissement de 0,51 M€ se décline comme suit :

- Travaux 500 K€ ;
- Études 10 K€.

6/ Budget Assainissement (affermage)

Assainissement collectif affermé	2019	2020	2021	Evolution	Evolution
Recettes commerciales	4 196 098	4 196 100	4 315 000	118 900	2,83%
Fiscalité					
Subventions					
autres recettes	298 742	184 105	162 440	- 21 665	-11,77%
Total recettes Fonctionnement	4 494 840	4 380 205	4 477 440	97 235	2,22%
Charges générales	1 072 429	1 279 397	1 352 744	73 347	5,73%
Personnel	303 255	237 445	268 535	31 090	13,09%
autres charges	189 320	60 000	60 000	-	0,00%
Charges financières	1 000	100	-	- 100	-100,00%
Total Dépenses Fonctionnement	1 566 004	1 576 942	1 681 279	104 337	6,62%
Epargne	2 928 836	2 803 263	2 796 161	- 7 102	-0,25%
Remboursement d'emprunt	25 000	6 000	-	- 6 000	-100,00%
Autofinancement	2 903 836	2 797 263	2 796 161	- 1 102	-0,04%
subventions					
Autre recettes	594 200	579 200	1 001 667	422 467	72,94%
Emprunt	136 964	198 537	1 503 172		
Total recettes d'investissement	3 635 000	3 575 000	5 301 000	1 726 000	48,28%
Fonds de concours					
Autres investissements	3 635 000	3 575 000	5 301 000	1 726 000	48,28%
Total investissement	3 635 000	3 575 000	5 301 000	1 726 000	48,28%

Ce budget couvre le périmètre des communes de l'ex-Quimper Communauté.

Les recettes sont en légère hausse et se décomposent principalement du produit de la surtaxe (3,5 M€) et de la vente de bio méthane (415 K€)

Les dépenses de fonctionnement évoluent de 104 K€, du fait de l'étude sur le schéma directeur et la préparation de la fin du contrat de DSP en 2023, et le premier poste est le traitement des boues pour 1,15 M€.

Le programme d'investissement de 5,3 M€ se décline comme suit :

- Secteur Quimper (dont travaux accompagnement PEM et Gare et STEP Corniguel) : 3,28 M€ ;
- Secteur Hors Quimper : 1,95 M€.

7/ Budget Assainissement (régie)

Assainissement régie	2019	2020	2021	Evolution	Evolution
Recettes commerciales	647 500	691 000	673 000	- 18 000	-2,60%
Fiscalité				-	#DIV/0!
Subventions				-	#DIV/0!
autres recettes	16 852	-	-	-	#DIV/0!
Total recettes Fonctionnement	664 352	691 000	673 000	- 18 000	-2,60%
	-	-	-	-	#DIV/0!
Charges générales	288 561	275 051	339 814	64 763	23,55%
Personnel	156 378	212 758	88 308	- 124 450	-58,49%
Charges financières	18 000	18 000	16 000	- 2 000	-11,11%
autres charges	30 000	10 000	10 000	-	0,00%
Total Dépenses Fonctionnement	492 939	515 809	454 122	- 61 687	-11,96%
				-	#DIV/0!
Epargne brute	171 413	175 191	218 878	43 687	24,94%
Emprunt	166 000	168 000	169 000	1 000	0,60%
autofinancement	5 413	7 191	49 878	42 687	593,62%
autres recettes	307 810	249 450	141 725	- 107 725	-43,19%
Emprunt	271 777	333 359	118 397	- 214 962	-64,48%
Excédent reporté				-	#DIV/0!
Total recettes d'investissement	585 000	590 000	310 000	- 280 000	-47,46%
				-	#DIV/0!
Fonds de concours				-	#DIV/0!
Autres investissements	585 000	590 000	310 000	- 280 000	-47,46%
Déficit reporté				-	#DIV/0!
Total investissement	585 000	590 000	310 000	- 280 000	-47,46%

Ce budget couvre le territoire des communes de Briec, Edern, Langolen, Landudal, Landrévarzec et Quéménéven.

Les recettes sont en repli pour tenir compte d'un éventuel effet de la crise sanitaire et les réajuster au niveau le plus proche du réalisé des années précédentes.

Les dépenses de fonctionnement sont réduites pour permettre de conserver le niveau d'autofinancement nécessaire au programme d'investissement.

Le programme d'investissement de 0,31 M€ est composé de travaux pour 300 K€ et de 10 K€ pour les études.

8/ SPANC

SPANC	2019	2020	2021	Evolution	Evolution
Recettes commerciales	237 000	248 400	237 200	- 11 200	-4,51%
Fiscalité					
Subventions	34 700	-	-	-	#DIV/0!
autres recettes	6 300	7 700	9 100	1 400	18,18%
Total recettes Fonctionnement	278 000	256 100	246 300	- 9 800	-3,83%
Charges générales	62 635	43 173	54 854	11 681	27,06%
Personnel	184 365	203 207	188 446	- 14 761	-7,26%
autres charges	9 000	3 000	3 000	-	0,00%
Total Dépenses Fonctionnement	256 000	249 380	246 300	- 3 080	-1,24%
Autofinancement	22 000	6 720	-	- 6 720	-100,00%
autres recettes	292 000	120 900	30 000		
Excédent reporté					
Total recettes d'investissement	314 000	127 620	30 000	- 97 620	-76,49%
Fonds de concours					
Autres investissements	314 000	127 620	30 000	- 97 620	-76,49%
Déficit reporté					
Total investissement	314 000	127 620	30 000	- 97 620	-76,49%

Ce budget comprend le territoire dans son ensemble. Il s'agit d'un budget de charges de personnel et de charges auprès d'un prestataire.

9/ Activités portuaires

Activités portuaires	2019	2020	2021	Evolution	Evolution
Recettes commerciales	178 396	63 000	86 622	23 622	
Fiscalité				-	
Subventions		96 673	76 500	- 20 173	
autres recettes				-	
Total recettes Fonctionnement	178 396	159 673	163 122	3 449	
	-	-	-	-	
Charges générales	133 150	121 700	82 243	- 39 457	
Personnel	9 700	10 000	9 833	- 167	
Charges financières				-	
autres charges				-	
Total Dépenses Fonctionnement	142 850	131 700	92 076	- 39 624	
				-	
Epargne brute	35 546	27 973	71 046	43 073	
Emprunt	-	-	-	-	
autofinancement	35 546	27 973	71 046	43 073	
Total recettes d'investissement	35 546	27 973	71 046	43 073	

Au 1^{er} janvier 2017, QBO a pris la compétence activités portuaires auparavant gérée par le Département.

Les recettes correspondent à la subvention versée par le Département ainsi que les recettes prélevées sur les usagers du port et les charges aux dépenses d'entretien.

10/ Valorisation des énergies renouvelables

Valorisation énergies renouvelables	2019	2020	2021	Evolution	Evolution
Recettes commerciales	840 000	840 000	750 000	- 150 000	
Fiscalité				-	
Subventions					
autres recettes				-	
Total recettes Fonctionnement	840 000	840 000	750 000	- 150 000	
	-	-	-	-	
Charges générales	407 555	671 100	637 100	- 384 798	
Personnel				-	
Charges financières				-	
autres charges		30 000	15 000	- 15 000	
Total Dépenses Fonctionnement	407 555	701 100	652 100	- 399 798	
				-	
Epargne brute	432 445	138 900	97 900	249 798	
Emprunt autofinancement	-	-	-		
autres recettes	23 000	25 500	-	- 130 000	
Emprunt	-	-	-		
Excédent reporté				-	
Total recettes d'investissement	455 445	164 400	97 900	119 798	
				-	
Fonds de concours				-	
Autres investissements	263 500	28 570	97 900	63 683	
Déficit reporté				-	
Total investissement	263 500	28 570	97 900	63 683	

Ce budget intègre la production du biogaz.

Les recettes correspondent à la revente d'énergie (750 K€), les charges aux dépenses d'entretien de la structure (222 K€) ainsi que l'achat du gaz brut issu de l'unité d'assainissement du Corniguel (415 K€) et une provision de 15 K€ au titre de l'impôt sur les bénéfices (ce budget est un service public industriel et commercial, productif de revenus).

11/ Restauration Collective

Restauration collective	2020	2021	Evolution	Evolution
Recettes commerciales	4 165 542	4 142 882	-	22 660
Fiscalité				-
Subventions				
autres recettes	44 774	40 000	-	4 774
Total recettes Fonctionnement	4 210 316	4 182 882	-	27 434
	-	-		-
Charges générales	2 391 723	2 238 462	-	153 261
Personnel	1 390 700	1 346 224	-	44 476
Charges financières	76 888	157 196		80 308
autres charges	6 005	206 000		199 995
Total Dépenses Fonctionnement	3 865 316	3 947 882		82 566
				-
Épargne brute	345 000	235 000	-	110 000
Emprunt	204 825	262 000		
autofinancement	140 175	- 27 000		
autres recettes	-	-		-
Emprunt	91 025	242 000		
Excédent reporté				-
Total recettes d'investissement	231 200	215 000	-	16 200
				-
Fonds de concours				-
Autres investissements	231 200	215 000	-	16 200
Déficit reporté				-
Total investissement	231 200	215 000	-	16 200

Le budget du service commun de restauration collective connaîtra sa deuxième année d'activités. Les recettes proviennent de la facturation des repas à l'ensemble des membres du service commun.

Les dépenses sont constituées :

- de charges de personnel pour 1,34 M€ ;
- de charges à caractère général pour 2,23 M€ dont 1,6 M€ au titre de l'achat des denrées ;
- de charges financières pour 157 K€ au titre des emprunts contractés lors de la construction de l'unité de production ;
- des amortissements comptables pour 235 K€.

Les dépenses d'investissements sont des provisions pour travaux.

*Annexe : focus sur les déchets.
Collecte et traitements des ordures ménagère.
Cf. annexe IV. A.7.2.1 état de répartition de la TEOM.*

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'adopter le budget primitif 2021 de Quimper Bretagne Occidentale.